





TABLE DES MATIÈRES

Introduction

- 4 Mot de la présidente
- 6 Mot du directeur

Rapport d'activités

- 9 Finances
- 11 Éducation
- 14 Entreprises & Gouvernements
- 15 Service aux titulaires de droits
- 17 Communications
- 19 Technologies de l'information

Produits et services

- 22 Libération de droit
- 22 Distribution de redevances
- 23 La plateforme SAMUEL
- 23 La plateforme DONA

Associations membres et CA

- 25 Autrices et auteurs
- 25 Maisons d'édition
- 25 Membres du conseil d'administration

Équipe

- 27 Membres de l'équipe



01

INTRODUCTION



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères et chers membres,

Avant de m'atteler à la rédaction de ce mot, j'ai pris le temps de relire celui que mon prédécesseur avait écrit dans le rapport annuel 2022. Une chose m'a alors frappée : j'aurais pu reprendre pratiquement chacune des phrases écrites par Gilles Herman à pareille date l'an dernier, car son discours est encore (tristement) d'actualité. Bien peu de choses semblent avoir évolué en douze mois. Si la pandémie montre des signes d'affaiblissement, la guerre en Europe est loin d'être terminée et la situation économique inquiète de plus en plus de personnes, qui ignorent combien de temps encore elles pourront tenir face à la hausse du coût de la vie.

En tant que maisons d'édition, autrices, auteurs, journalistes et artistes en arts visuels, nous appartenons sans contredit à une classe privilégiée de gens instruits, qui sont dotés d'outils pour comprendre le monde et lui faire face. Or, nos métiers riment très souvent avec précarité, et les taux d'intérêt élevés de même que l'inflation qui poursuit sa flambée rendent l'instabilité difficile à gérer pour plusieurs d'entre nous. Qui plus est, à ces sources d'angoisse économique s'ajoutent les coûts de production qui grimpent en flèche, les marges de profit qui rétrécissent et les cachets offerts aux pigistes qui plafonnent. Tandis que partout ailleurs les salaires augmentent, dans notre milieu, ils ont plutôt tendance à fondre.

La peur de voir nos revenus diminuer ne date cependant pas d'hier. Voilà maintenant onze ans que la fameuse « exception pédagogique » qui a été introduite dans la *Loi sur le droit d'auteur* fait des ravages. Du côté du Canada anglais, c'est l'écosystème littéraire en entier qui menace de s'effondrer. Il existerait un moyen simple d'éviter la catastrophe. Malheureusement, malgré toutes leurs belles promesses, nos élus tardent à agir et à réformer la *Loi*. Voilà une autre réalité qui n'a pas évolué depuis un an.

Au cours de la dernière année, nous avons une fois de plus déployé de nombreux efforts pour faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il aille de l'avant avec la révision tant attendue de la *Loi*. Nous avons enfin obtenu une rencontre avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, François-Philippe Champagne, qui partage la responsabilité de ce dossier avec le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez. Au cours de cette rencontre, nous n'avons senti aucune volonté de passer à l'action ; on nous a plutôt encouragés à retourner aux tables de discussion. Or, les tentatives de négociation des dix dernières années n'ont mené qu'à des culs-de-sac. Le temps n'est plus aux consultations ; le temps est au courage politique. Et c'est en ce sens que nous poursuivrons nos revendications. Pour qu'enfin la *Loi* change et que l'hémorragie cesse.

Fort heureusement, tout ne peut pas être toujours sombre ; Copibec a malgré tout connu de belles victoires et avancées au cours des douze derniers mois.



En matière de paiement de redevances, le Québec se pose comme une nation distincte, allant à contre-courant de la tendance qui s'observe dans le reste du Canada. Ainsi, pour la période 2022-2023, nous avons redistribué pas moins de 13,3 millions de dollars en redevances aux ayants droit. Il ne faut cependant pas se laisser éblouir par ces chiffres impressionnants : ces montants ne sont pas acquis et il nous faut encore trop souvent défendre auprès des utilisatrices et utilisateurs la nécessité de payer équitablement les créatrices et créateurs.

En outre, notre plan stratégique a enfin été adopté et diffusé, suivi par un plan d'action ambitieux et détaillé. Parmi nos objectifs prioritaires : revitaliser l'expérience utilisateur. Cela sera entre autres rendu possible grâce à la mise en place de SAVIA 2.0. Le chantier, débuté en novembre dernier, mènera au déploiement de la phase test cet été, puis au lancement de la nouvelle plateforme au courant de l'automne. Au chapitre des bonnes nouvelles figure également la création d'un fonds d'indemnisation qui servira à dédommager les ayants droit à la suite d'erreurs qui pourraient avoir été commises dans le versement des sommes qui leur étaient dues. Au moment d'écrire ces lignes, certains critères et certaines procédures restent à définir, mais je tenais à souligner cet important accomplissement. Saluons par ailleurs la mise sur pied d'un comité gouvernance, lequel a été mandaté pour réfléchir à nos modes de fonctionnement. De longue haleine, la démarche de ce comité culminera en une série de recommandations qui nous permettront d'assurer la transparence, la représentativité et la pérennité de notre organisation.

Pour terminer, je ne peux faire abstraction du contexte particulier dans lequel Copibec sera appelé à évoluer prochainement. L'UNEQ, l'un des membres fondateurs de notre société de gestion, a traversé une crise majeure au courant des derniers mois, crise qui a mené à la démission en bloc de son conseil d'administration et au départ de son directeur général, Laurent Dubois. Je tiens d'ailleurs à remercier ce dernier pour tout le travail qu'il a effectué à Copibec en tant qu'administrateur. Son apport inestimable a largement contribué à remettre notre navire à flot. Cependant, nous devons nous attendre à connaître de nouveau quelques épisodes houleux, car la tempête vécue à l'UNEQ entraînera inmanquablement des remous jusque chez nous. Cela nous rappelle à quel point toutes les actrices et tous les acteurs de notre milieu sont interconnectés. En ce sens, nous nous devons d'être bienveillants et solidaires, toujours à l'écoute les uns des autres, car ce qui affaiblit l'un de nos partenaires nous affaiblit nous aussi. J'en appelle donc à l'empathie, à l'ouverture et au dialogue, pour qu'ensemble, nous continuions de construire un milieu sain et respectueux, propice à la créativité et à l'innovation.

Je termine en remerciant chaleureusement notre directeur général, Christian Laforce, les membres du personnel de Copibec ainsi que les membres de son conseil d'administration. Vous êtes le cœur de Copibec. Grâce à votre dévouement et à votre énergie, les créatrices et créateurs du Québec peuvent compter sur une société de gestion forte et résiliente.

Mélissa Verreault
Présidente



MOT DU DIRECTEUR

C'est avec plaisir et fierté que je regarde dans le rétroviseur et constate tout ce qui a été accompli au cours de la dernière année. Vous qui avez collaboré avec nous, qui nous suivez sur les médias sociaux, lisez nos infolettres, vous aussi pouvez témoigner que Copibec a été fort actif en 2022-2023 !

Certains chantiers ont nécessité plus de temps, de collaboration et parfois plus de négociations que prévu. Je pense entre autres à la signature de l'entente avec les cégeps, à l'adoption en décembre dernier de notre plan stratégique 2022-2025, assorti d'un plan d'action réaliste, qui jettent les bases de travail pour les administratrices et administrateurs ainsi que les membres du personnel afin de réaliser notre mission au cours des prochaines années. Copibec n'a que 25 ans après tout !

Désormais, la société québécoise de gestion collective des droits de reproduction fonctionne avec une structure organisationnelle allégée, soit une direction générale, une direction générale adjointe, Arezki Raab, nommé en septembre dernier, une coordonnatrice, Camille Tougas, pour le service aux membres, et un coordonnateur, Nicolas Boudreault, pour le secteur Éducation. Maryse Beaulieu a aussi joint l'équipe au poste de conseillère juridique et affaires publiques en mars dernier.

Soulignons l'implantation d'une structure salariale que le comité paritaire d'évaluation des emplois a mené à terme et dont l'entente a été officialisée et signée au tout début de l'année 2023.

Un des grands défis pour notre organisation demeure la refonte en profondeur de notre plateforme transactionnelle SAVIA. Avec ce chantier, Copibec se dote d'un outil de gestion collective moderne, transparent et collaboratif au service des titulaires de droits et des utilisatrices et utilisateurs. SAVIA 2.0 sera un répertoire complet répondant aux normes techniques les plus récentes, axé sur l'expérience utilisateur et offrant aux ayants droit un meilleur contrôle de l'usage de leurs œuvres. Les travaux de développement sont en cours et les tests débiteront sous peu avant son déploiement prévu pour la fin de cet automne.

Au registre des représentations, nous avons pris part à des événements d'envergure pour le milieu :

- [Quel avenir pour le droit d'auteur au Canada ?](#)
- [Copibec en Belgique pour l'IFRRO](#)
- [Salon du livre de Montréal 2022 – Pro](#)



Il demeure toutefois déplorable qu'en dépit de tous les efforts déployés, concertés et groupés – et croyez-moi ils furent nombreux – pour obtenir un engagement clair de la part du Gouvernement fédéral en vue d'entamer les travaux de la réforme de la *Loi sur le droit d'auteur*, nous soyons encore et toujours à la case départ. Nous redoublerons d'effort et ce tant qu'une nouvelle loi ne sera pas adoptée.

En terminant, je tiens à remercier nos principaux collaborateurs, dont le ministère de l'Éducation, les universités, les cégeps, tous les établissements d'enseignement et les nombreux licenciés, mon équipe pour le travail accompli et les administratrices et administrateurs pour leur support indéfectible faisant en sorte que Copibec a un réel impact sur l'amélioration des conditions de pratique de nos créatrices et créateurs. Car 13,3 millions de dollars versés en redevances, ça compte !

Christian Laforce
Directeur général



02

RAPPORT D'ACTIVITÉS



FINANCES

OPTIMISATION DES OPÉRATIONS

Au cours de la dernière année, l'équipe des Finances a su maintenir le cap en dépit des changements au niveau de son personnel. Dans une volonté d'optimisation, l'équipe a revu certains de ses processus et façons de faire. Pour cette année, la vérification des états financiers a été confiée à la firme APSV qui prend la relève de MNP. La gestion des placements a été confiée à Leblanc Martineau St-Hilaire, gestion de patrimoine, Valeurs mobilières Desjardins.

DÉCLARATIONS

Nous avons poursuivi la mission au cœur de notre mandat : gérer et administrer les licences, redistribuer des redevances aux titulaires de droits afin d'améliorer leurs conditions de pratique. En 2022-2023, ce sont plus de 175 000 déclarations de reproduction en provenance des établissements d'enseignement primaire et secondaire, des cégeps, des universités ainsi que d'autres secteurs qui ont été analysées.

Plusieurs mécanismes sont mis de l'avant pour réaliser cette étape cruciale pour la distribution des redevances :

- Campagne de la collecte de données
- Formations sur la déclaration auprès des clientèles clés
- Relation client en soutien aux utilisateurs, par courriel et téléphone
- Développement de SAVIA 2.0 pour faciliter ce travail d'ici la fin de l'année



PLUS DE 13,3 MILLIONS DE DOLLARS DISTRIBUÉS EN 2022-2023

Depuis le début de ses activités en 1998, Copibec aura distribué plus de 258 millions de dollars pour ainsi contribuer de façon significative à l'amélioration des conditions de pratique des créatrices et des créateurs d'ici et d'ailleurs.

DISTRIBUTION

Nous avons procédé à 7 paiements de redevances

1. Primaire-secondaire
2. Cégeps et collèges
3. Universités
4. Villes, gouvernements et organisations non budgétaires (ONB)
5. Autorisations particulières
6. Réserve en arts visuels
7. Secteur privé

VIRAGE AU DÉPÔT DIRECT

Grâce à de multiples campagnes ciblées auprès de nos membres, nous avons triplé l'utilisation du virement bancaire dans la dernière année, passant de 29 % à 66 % des versements effectués par dépôt direct plutôt que par chèque.

Nous avons misé sur les avantages pour les ayants droit :

- Rapidité de réception des redevances
- Sécurité des informations bancaires cryptées et confidentielles
- Fiabilité avec une notification automatique par courriel à la suite du dépôt
- Commodité du dépôt qui ne nécessite aucune action
- Écologie de cette méthode qui demande moins de ressources matérielles



ÉDUCATION

NOUVELLE ÉQUIPE !

L'équipe Éducation s'est renouvelée avec la création du poste de coordonnateur en janvier 2023. Nicolas Boudreault a été sélectionné pour son expertise ; il est assisté de Benjamin Turgeon et de Madeline Trespaillé-Guemache, tous deux agents, afin de mieux répondre aux besoins de ce secteur clé.

ÉCOLES PRIMAIRES, SECONDAIRES, CÉA ET CFP – NÉGOCIATIONS EN COURS

Nous avons entamé les négociations avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour renouveler la licence actuelle, qui prend fin le 30 juin 2023. Les rencontres du comité de liaison ont permis de soulever les enjeux du milieu et d'y chercher des solutions à inclure dans la licence pour les deux parties.

COLLECTE DE DONNÉES

Après deux années où nous avons diminué de moitié le nombre d'écoles sondées pour la collecte annuelle de données, ce sont près de 350 écoles qui furent invitées à participer au sondage pour l'année scolaire 2022-2023. Ainsi, près de 12 000 enseignants, orthopédagogues et autres spécialistes de l'éducation ont été sensibilisés à la nécessité de déclarer les extraits des œuvres qu'ils photocopient, partagent, présentent ou lisent en classe.

Chaque déclaration pour l'utilisation d'une œuvre protégée servira à reverser les sommes payées par le MEQ aux créatrices et créateurs et aux maisons d'édition.

CÉGEPS ET COLLÈGES – NOUVELLE ENTENTE 2022-2025

Depuis le 1er juillet 2022, les quelque 80 cégeps et collèges du Québec détiennent une nouvelle licence de reproduction avec Copibec.

Les conditions de l'entente demeurent similaires à l'entente précédente, mis à part une légère augmentation de la redevance par étudiant ainsi que l'ajout de conditions encadrant la numérisation d'œuvres pour les besoins des étudiantes et étudiants vivant avec une déficience perceptuelle. Nous remercions la Fédération des cégeps du Québec pour leur précieuse collaboration.



UNIVERSITÉS – COUP DE POUCE À LA DÉCLARATION

Une rencontre du comité des usagères et usagers avec les universités a été l'occasion de discuter des différents enjeux liés aux modes de transmission des déclarations réalisées par les professeurs. La question des répertoires a également été abordée. Les membres du comité poursuivront les échanges.

Autre tendance : de plus en plus d'établissements optent pour confier la gestion de la licence aux bibliothèques et demandent à leurs enseignantes et enseignants de déclarer leurs utilisations sur les outils que nous mettons à leur disposition. Certaines universités répondent positivement à l'appel, notamment avec une hausse de participation pour les déclarations d'utilisation sur support numérique.

FORMATIONS ET PLUS

Dans le but de rappeler l'importance que revêt la déclaration pour les créatrices et créateurs qui dépendent de leurs droits d'auteur, et ce, autant au niveau des universités que des autres secteurs de l'éducation, Copibec a mis en place quelques actions visant à soutenir le personnel :

- Formation et accompagnement
- Tutoriels sous forme de [capsules vidéo](#)
- Communications ciblées sur la déclaration

L'équipe a offert plus d'une trentaine de séances d'information en présentiel et à distance à des groupes de responsables, d'enseignantes et d'enseignants, dans des écoles primaires et secondaires, des cégeps et des universités.

PRÉSENCE WEB – COMMUNICATIONS REVUES ET AMÉLIORÉES

Au cours de la dernière année, nous avons remanié la section de notre site Internet traitant des ententes pour le milieu de l'éducation. Nous avons notamment créé une [trousse d'information](#) regroupant les documents essentiels de la collecte de données du secteur primaire et secondaire.

Des [articles d'information](#) touchant directement les enseignantes et les enseignants, inspirés de leurs plus fréquentes questions, ont été mis en ligne sur notre site Web et diffusés dans l'infolettre et sur nos médias sociaux.



COLLOQUES, CONGRÈS ET VISITES DES RENCONTRES INSPIRANTES !

Dès l'automne 2022, nous avons renoué avec le plaisir de nous rapprocher de nos partenaires, les enseignantes, enseignants et autres spécialistes de l'éducation. Nous y avons rencontré des centaines de personnes afin de leur parler de nos plateformes SAMUEL et DONA, tout en répondant aux questions générales sur les ententes de reproduction.

Nous avons participé à quatre congrès :

1. Journée de formation de l'Association pour les services documentaires scolaires (APSDS)
2. Journée d'échange de l'Association des parents d'élèves avec handicap visuel (AQPEHV)
3. Journée pédagogique Montérégie-Estrie (JPME)
4. Congrès de l'Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire (AQEP)



ENTREPRISES & GOUVERNEMENTS

MISE À JOUR DES LICENCES

Nous avons accompagné nos clientes et clients dans le renouvellement de leurs licences et dans leurs activités diversifiées. Nous arrivons maintenant à leur proposer des produits et services qui répondent mieux à leurs besoins en constante évolution.

Nous avons également procédé à une mise à jour en profondeur de la section « Espace client » de notre site Web, afin d'optimiser l'expérience de nos utilisatrices et utilisateurs et de leur offrir une navigation plus fluide.

QUOI DE MIEUX QUE L'ART ET LA CULTURE POUR SE RETROUVER ?

Si l'adaptation était le mot d'ordre en temps de pandémie, l'actualisation est désormais notre réalité. Le retour à la normale après ces temps difficiles a ravivé une panoplie d'activités. Nous avons aidé à l'accomplissement d'un nombre important de projets culturels. Les demandes d'autorisation particulières prouvent la créativité légendaire des Québécoises et Québécois : expositions artistiques, projection d'extraits de poèmes, sentiers estivaux pour développer le goût de la lecture auprès des adultes et des jeunes, parcours sonores, etc.

HEURE DU CONTE

Cette initiative a été très populaire durant la pandémie chez les bibliothèques publiques et autres organismes culturels. Même si les restrictions ont été levées depuis, plusieurs ont maintenu l'activité, au grand plaisir d'une vaste audience jeunesse.

DANS LES ORGANISATIONS

Nous avons également su répondre à la forte demande d'autorisations d'utilisation d'œuvres dans un cadre professionnel, la plupart du temps pour les formations du personnel ou des membres. L'usage le plus demandé était effectivement l'utilisation d'extraits dans le cadre d'ateliers et de présentations de formation.



SERVICE AUX TITULAIRES DE DROITS

L'équipe du service aux membres a priorisé le traitement des opérations de sorte que les échéanciers pour le versement des redevances soient respectés. Au total, 7 327 paiements ont été distribués à plus de 5 700 ayants droit.

L'ÉQUIPE S'AGRANDIT !

À la suite d'un remaniement de l'organigramme, deux personnes se sont jointes à l'équipe des titulaires de droits : Martin Saulnier, à titre de préposé à la recherche et à la saisie de données, et Jean-Philippe Bergeron, agent aux déclarations. L'expertise de ces derniers vient consolider l'équipe pour réaliser tout le travail à faire du côté du répertoire et du service aux membres.

AU CHAPITRE DES PROCESSUS

L'équipe a révisé les façons de faire en vue de mieux redistribuer les redevances. Nous avons optimisé et simplifié plus d'un processus touchant les titulaires de droits :

- Mise à jour en continu de notre catalogue d'œuvres et des informations sur les titulaires de droits
- Révision de certaines modalités de nos paiements forfaitaires
- Sollicitation ponctuelle pour susciter l'adhésion de nos membres au versement par dépôt direct
- Amélioration et standardisation de nos communications pour aider les titulaires de droits à compléter les informations dans leur compte

HUIT NOUVELLES MAISONS D'ÉDITION SUR LA PLATEFORME DONA

Avec l'ajout de la maison d'édition ERPI en juin 2023, nous accueillons une 3^e maison d'édition pédagogique majeure dont près de 500 titres adaptés aux personnes avec des déficiences perceptuelles viennent bonifier DONA. ERPI rejoint sur la plateforme La courte échelle, Bayard Canada, les Presses de l'Université Laval, Édilignes, Fides, Éditions de l'Homme et Les Six Brumes.



PAIEMENT ARTS VISUELS

Nous avons revu les modalités de versement pour le paiement des arts visuels en fusionnant deux enveloppes, soit celle du paiement forfaitaire et celle de la réserve tout en conservant les modalités d'admissibilité de cette dernière. Autre changement qui reflète la réalité des créatrices et créateurs : certaines publications sur support numérique sont maintenant admissibles au paiement et non plus seulement en imprimé.

Ces modifications ont été approuvées par le conseil d'administration au 1er mars 2023.

Nous nous efforçons de simplifier le plus possible l'accès aux membres pour promouvoir une certaine autonomisation. Nous continuons de recevoir un bon nombre de soumissions et de moins en moins de questions !

NOUVEAUX PARTENAIRES

Cette année, nous avons conclu plusieurs ententes auprès de nouveaux partenaires touchant particulièrement les autrices et auteurs dramatiques. Par exemple, Le Théâtrophone, une plateforme de développement conçue par L'Arrière Scène qui offre au jeune public des pièces de théâtre en format audio ainsi que du matériel pédagogique.

Ladite plateforme prend en compte et simplifie le processus de déclaration d'utilisation d'œuvres protégées. Et comme il s'agit de nouveaux types d'ayants droit, ce type d'initiatives nous permet d'élargir le bassin de créatrices et créateurs à qui nous redistribuons des redevances.

Cette collaboration s'inscrit dans les objectifs de notre [plan d'action 2022-2025](#) en termes de mode de fonctionnement puisqu'elle contribue à promouvoir la visibilité, le rayonnement et la découvrabilité des œuvres.



COMMUNICATIONS

Aux communications, nous avons poursuivi le déploiement de la stratégie numérique pour l'ensemble des communautés touchées par notre activité. Notre position dans la grande équipe de Copibec en est une de soutien auprès de la direction et des services internes.

REFONTE DU SITE WEB EN CONTINU

Nous avons adopté un mode agile de gestion du site Web pour répondre aux besoins des différentes équipes, tout spécialement pour les secteurs de l'Éducation et Entreprises et gouvernements. Nous poursuivons les améliorations au fur et à mesure que les besoins émergent.

PRODUCTION ET DIFFUSION DE CONTENU

Misant sur la diversité, nous avons créé des séries de billets pour répondre à la curiosité de nos audiences : intelligence artificielle, *blockchain* et NFT, Web3 et métavers, culture populaire et bien sûr des contenus de vulgarisation juridique sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

72 CONTENUS RÉPARTIS EN 4 CATÉGORIES

- 45 articles grand public
- 15 articles d'affaires
- 9 articles pour les titulaires de droit
- 3 articles pour le milieu de l'éducation

CAMPAGNES PUBLIQUES RÉALISÉES

- Lecture priorité nationale – Lettre ouverte
- Le 12 août, j'achète un livre québécois
- Votre voix compte – Pour la révision de la *Loi sur le droit d'auteur*

25^E ANNIVERSAIRE

Pour souligner les 25 ans de Copibec, les représentantes et représentants du milieu du livre et de l'édition se sont rassemblés lors d'un 5 à 7 qui s'est déroulé dans l'édifice des Archives nationales du Québec, à Montréal.

L'équipe de Copibec tient à remercier ses partenaires sans qui l'événement n'aurait pu être possible : Caisse de la culture Desjardins, Hector solutions d'affaires inc. et Céline Coutu, conseillère, Valeurs mobilières Desjardins.

[Lire le communiqué](#)



REVUE DE PRESSE

On a parlé de nous à maintes reprises dans les médias d'ici et d'ailleurs, notamment avec l'article « [Copibec : L'allié des créateurs d'ici](#) » de Josée-Anne Paradis. La revue Les Libraires soulignait ainsi les 25 ans de l'organisme et donnait la parole à notre directeur sur le modèle québécois des droits de reproduction pour le milieu de l'éducation, entre autres, en reprenant au passage des extraits de notre [article sur la présidente de Copibec](#), Mélissa Verreault.

Nous avons également été cités dans plusieurs médias et sites Web :

- [Droit d'auteur : la législation évolue au Canada](#) – ActuaLitté
- [Rappel Été 2022 : les reproductions d'œuvres distribuées dans un recueil de cours ou téléversées dans Moodle doivent être déclarées à Copibec](#) – PROF-ÉTS
- [Des livres vierges : l'industrie du livre menacée d'asphyxie](#) – ActuaLitté
- [Le monde de l'édition s'impatiente pour une réforme du droit d'auteur](#) – Le Devoir

COLLABORATIONS

Nous avons fait appel à des collaboratrices et collaborateurs, entre autres les juristes de la relève Bianca Lessard, avocate en propriété intellectuelle, et Grégory Lancop, qui pratique en droit des affaires. Me Emmanuel Pierrat, avocat français spécialisé en droit de propriété intellectuelle, a rediffusé notre article « Métavers et droit », dans lequel il est cité, sur LinkedIn et Facebook. Autre fait marquant : notre article sur l'appropriation culturelle fut sélectionné en tant que [ressource du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan](#) pour appuyer les programmes d'études d'éducation artistique.

INFOLETTRE ACTIVE ET CONSULTÉE

Notre infolettre générale rejoint plus de 4 000 abonnées et abonnés sur une base mensuelle. Nous avons également effectué plusieurs campagnes directes auprès de clientèles ciblées, lesquelles ont été menées pour répondre aux divers besoins des équipes.

WEB SOCIAL

Tout en continuant d'alimenter notre réseau social sur Facebook et Twitter, nous avons misé tout spécialement sur LinkedIn pour développer la clientèle d'affaires.

Nous avons aussi instauré une infolettre mensuelle spécifique à LinkedIn, reprenant un article susceptible de retenir l'intérêt d'un nombre d'abonnés croissant, avec maintenant 700 personnes qui reçoivent cette missive automatiquement dans leur messagerie électronique.

Nous sommes passés de 1 211 à 1 688 abonnés sur notre page corporative

Le nombre d'impressions (vues) a atteint 54 664 (+21 %)

Le nombre de réactions (j'aime, commentaires et partages) s'élève à 1 353 (+26 %)



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Cette année, nous avons vu à l'amélioration de la cybersécurité dans le cadre des exigences de la *Loi 25 sur la protection des données personnelles*, avons pris soin de notre gestion documentaire et poursuivi le virage infonuagique entamé l'année précédente.

Le plus gros chantier demeure sans contredit celui du développement de la nouvelle plateforme SAVIA, la pièce maitresse qui articule tous les processus et toutes les opérations de Copibec.

SAVIA, c'est entre autres notre plateforme pour effectuer les déclarations d'utilisation d'œuvres protégées. Les actions déployées maintenant et au cours de la prochaine année sauront encourager les utilisatrices et utilisateurs à faire leurs déclarations.

SAVIA 1.0

À la suite de la fermeture de l'entreprise de notre fournisseur, nous avons repris la gestion à l'interne de la plateforme SAVIA existante, ce qui impliquait de grands défis pour assurer sa stabilité. Il nous est plus simple désormais d'intervenir au besoin pour maîtriser les enjeux lorsqu'ils émergent. Nous avons opté pour un système de tickets afin de mieux gérer les différentes étapes nécessaires au maintien des opérations.

SAVIA 2.0

Il était temps de proposer une nouvelle plateforme pour mieux servir nos membres utilisatrices et utilisateurs. Copibec voulait se doter d'un outil de gestion collective moderne, transparent et collaboratif, au service des titulaires de droits et de leurs intérêts économiques.

SAVIA 2.0 sera un répertoire répondant aux normes techniques les plus récentes, axé sur l'expérience utilisateur et offrant aux ayants droit un meilleur aperçu de l'usage de leurs œuvres.

Il s'agit entre autres de fournir une plateforme transactionnelle, qui permet :

- Aux utilisatrices et utilisateurs de faire leurs déclarations de reproductions et d'obtenir si nécessaire les autorisations, tout en offrant un processus complet de la commande en passant par la facturation jusqu'au paiement
- Aux ayants-droit, autrices, auteurs et maisons d'édition, d'inscrire leurs titres, de gérer leur répertoire d'œuvres et de suivre le paiement de leurs redevances
- Aux membres du personnel de gérer tous les processus d'affaires de Copibec

Les différentes phases de développement pour les modules sont en cours, des tests sont prévus à l'été 2023 pour une mise en production à l'automne 2023.

Ces activités s'inscrivent dans notre plan d'action, notamment l'axe 1, soit de revitaliser l'expérience utilisateur.



03

PRODUITS ET SERVICES

LIBÉRATION DE DROIT



À titre de société de gestion collective administrant les droits d'auteur de la majorité des maisons d'édition du Québec, ainsi que de bon nombre d'autrices et d'auteurs, Copibec a notamment le mandat de libérer les droits d'auteur sur des articles, des romans, et bien d'autres types de documents, afin de permettre aux utilisatrices et utilisateurs d'en faire un usage limité et conforme à la *Loi sur le droit d'auteur*.

Pour ce faire, nous émettons des autorisations qui précisent l'œuvre ou l'extrait utilisé, le nombre d'exemplaires autorisé, le support de reproduction prévu (imprimé ou numérique), la durée d'utilisation permise ainsi que le montant des redevances à acquitter. Ces redevances sont payées par les utilisatrices et utilisateurs à Copibec, qui les redistribue aux autrices, auteurs et maisons d'édition dont les publications ont été utilisées. Une telle gestion collective des droits d'auteur par Copibec permet aux utilisatrices et utilisateurs de centraliser leurs demandes d'autorisation à un seul organisme, plutôt que d'avoir à s'entretenir et à négocier individuellement avec chaque autrice, auteur ou maison d'édition.

DISTRIBUTION DE REDEVANCES



Un des principaux mandats de Copibec est de négocier le paiement de redevances par les utilisatrices et utilisateurs afin que les autrices, auteurs et les maisons d'édition dont les œuvres qui sont utilisées soient rémunérés.

Le paiement de redevances par l'utilisatrice ou l'utilisateur est une condition à la libération des droits d'auteur sur une œuvre, et donc, à l'autorisation d'en faire certains usages, dont la reproduction, la diffusion ou l'interprétation publique. Une fois ces redevances payées, Copibec s'assure de les redistribuer équitablement. Pour ce faire, nous collaborons avec différents groupes d'utilisatrices et d'utilisateurs pour déterminer par des collectes de données, des échantillons de reproduction et d'autres processus de déclaration d'utilisation, quelles œuvres ont été utilisées et dans quelle mesure elles l'ont été. Le prorata de répartition par défaut prévoit une répartition 50/50 entre la maison d'édition et les autrices et auteurs, alors que Copibec perçoit 15 % sur les redevances pour couvrir ses frais de gestion.



LA PLATEFORME SAMUEL



À ce jour, SAMUEL offre plus de 43 000 documents en format numérique pouvant être utilisés par les enseignantes et les enseignants. Outil fort apprécié pendant les deux premières années de la pandémie, la plateforme fera l'objet d'une campagne de promotion au cours des prochaines années.

LA PLATEFORME DONA



DONA offre maintenant plus de 1 960 manuels, cahiers et romans en formats PDF lisibles par des logiciels de reconnaissance vocale tels que WordQ et Lexibar, soit 318 titres de plus cette année. Le besoin est flagrant dans le milieu scolaire. Encore cette année, le nombre de demandes ainsi que le nombre d'élèves ayant bénéficié du service ont grimpé de façon substantielle : 6 370 commandes ont été enregistrées (augmentation de 24 %) pour un total de 48 532 ouvrages distribués aux élèves (augmentation de 42 %).

04

ASSOCIATIONS MEMBRES ET CA



COLLÈGE AUTEUR

- Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)
- Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)
- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)
- Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

COLLÈGE ÉDITEUR

- Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)
- Les Hebdos du Québec
- Les Quotidiens du Québec
- Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mélissa Verreault | Présidente

Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Gilles Herman | Vice-Président

Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

Hélène Hotton | Secrétaire

Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)

Simon Van Vliet | Trésorier

Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)

Emmanuelle Bruno

Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

Simon de Jocas

Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

Pierre-Yves Villeneuve

Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Catherine Lafrance

Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Lise Létourneau

Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)

Me Patrick Bourbeau

Les Quotidiens du Québec

05

ÉQUIPE



DIRECTION

Christian Laforce

Directeur général

Arezki Raab

Directeur général adjoint

Maryse Beaulieu

Conseillère – Affaires juridiques et affaires publiques

Marie-Claude Gendron

Adjointe de direction

ÉDUCATION

Nicolas Boudreault

Coordonnateur – Éducation

Benjamin Turgeon

Agent – Éducation préscolaire, primaire, secondaire, CEA et CFP

Madeline Trespaillé-Guemache

Agente – Éducation préscolaire, primaire, secondaire, CEA et CFP

ENTREPRISES & GOUVERNEMENTS

Rabii Kharbouch

Agent aux licences – Entreprises et gouvernements

Cloée Tessier

Agente aux licences – Entreprises et gouvernements

SERVICES AUX TITULAIRES DE DROITS

Camille Tougas

Coordonnatrice – Services aux titulaires de droits

Isabelle Billeau

Agente – Services aux éditeurs et aux artistes en arts visuels

Simon Éthier

Agent – Services auteurs et aux collaborateurs pigistes

Jean-Philippe Bergeron

Agent – Déclarations

Martin Saulnier

Préposé – Recherche et saisie de données

COMMUNICATIONS

Éric Bolduc

Agent – Marketing de contenu

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Benoit Stefanini

Agent – Technologie de l'information

FINANCES

Jean-Wesly Prédessin

Agent – Facturation/perception

Suzanne Trachy

Agente – Distribution



550 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 510,
tour Est, Montréal (Québec) H3A 1B9

Téléphone : 514-288-1664 | 1 800 717-2022
Télécopieur : 514-288-1669

www.copibec.ca
info@copibec.ca